

DECISION DU PRESIDENT

PORTANT CRÉATION DE DEUX VACATIONS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE SIMONE VEIL À ALFORTVILLE

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

VU l'arrêté du Président n°AP2021-076 du 10 septembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

CONSIDERANT que dans le cadre de la programmation culturelle qu'il organise, l'Etablissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) souhaite initier des rencontres entre les auteurs et les usagers du réseau des médiathèques ;

CONSIDERANT qu'à cet effet, GPSEA propose une programmation intitulée « Fenêtres littéraires » à la médiathèque d'Alfortville, orientée autour de la littérature et composée de rendez-vous avec des auteurs pour mettre en avant la diversité et la richesse de l'univers du livre ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de ces rencontres ; qu'à cet égard, il convient de créer des vacances ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Deux vacances sont créées dans le cadre des activités culturelles organisées par Grand Paris Sud Est Avenir à la médiathèque Simone Veil, 82-86 rue Marcel Bourdarias à Alfortville, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	11/10/21
Accusé réception le	11/10/21
Numéro de l'acte	DC2021/774
Identifiant télétransmission	094-200058006-20211008-lmc128248-AU-1-1

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 11 octobre 2021.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,



Signé
Fabien TASTET

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	11/10/21
Accusé réception le	11/10/21
Numéro de l'acte	DC2021/774
Identifiant télétransmission	094-200058006-20211008-lmc128248-AU-1-1

Création de vacances dans le cadre des manifestations culturelles 2021

NATURE DE LA VACATION	PROFESSION DU VACATAIRE	NOMBRE DE VACATION	NOMBRE DE SERVICE PAR VACATION	Date et Heure	Rémunération nette sur la base de 70€ net par service
Rencontre et séance de dédicaces	Autrice et illustratrice	1	4	Vendredi 8 octobre	280 €
Rencontre et séance de dédicaces	Autrice et illustratrice	1			280 €